

La nouvelle section étude et Recherche a tenté pour son premier travail, une enquête sur l'acquisition des monographies. Un questionnaire a été diffusé en mai 1993 à plus de 700 exemplaires, auprès des membres des sections BN, BS, BU et des bibliothèques municipales classées. 80 réponses ont été reçues, soit 11,43%.

Ce questionnaire était certes difficile et il ne pouvait y être répondu sur un "coin de table". Ses rédacteurs avaient naïvement espéré qu'il rendrait service aux établissements, en leur proposant une grille "d'audit interne" du service d'acquisition. La qualité de certaines réponses laisse entendre que cette intention a bien été perçue, mais le nombre en est très faible. Peu de réponses, et encore moins de réponses précises ne donneront que des résultats partiels et des informations statistiques non significatives.

Il faut donc considérer ces résultats comme un banc d'essai qui permettra, on l'espère, une enquête aux réponses plus simples, moins lourde à dépouiller ⁽¹⁾ plus concrètement pratique.

Cependant, des questions qui paraissent aussi simples que l'appartenance de la bibliothèque au secteur public ou privé n'ont été remplies qu'à 50%. La réponse à cette question avait semble-t-il un intérêt pour l'étude des règlements et des marchés. On s'est donc efforcé, au dépouillement, de combler certaines lacunes à l'aide de la documentation officielle professionnelle.

■ Description de l'échantillon

Répartition géographique

Sans surprise, avec 25 réponses, Paris et la région parisienne présentent la plus forte concentration de réponses ; viennent ensuite les deux départements Alsaciens, 9 réponses. La répartition sur tout le territoire français des 46 autres réponses ne semble pas significative.

Statut des bibliothèques

- Bibliothèque nationale : 4 départements, soit 5%
- sur 83 bibliothèques universitaires et inter-universitaires ⁽²⁾ : 36 soit 45%
- sur 53 bibliothèques municipales classées : 112 soit 15%
- bibliothèques spécialisées : 23 soit 28,74%
- sur 36 CADISI : 5 soit 6,25%

(1) Le programme informatique de dépouillement et la saisie des réponses ont été réalisés par Yann Brezilelle, bibliothèque au Saulchoir.

Enquête sur l'acquisition des monographies

Fr. Michel Albaric. op.
Bibliothèque du Saulchoir

Le déficit flagrant des réponses concerne les bibliothèques spécialisées ; auraient-elles des difficultés particulières pour analyser l'efficacité de leur service d'acquisition ? La diversité et le nombre des sections des 83 bibliothèques universitaires et inter-universitaires n'a pas permis d'évaluer la proportion des réponses, proportion plus forte pour les municipales classées et les CADIST.

75 établissements appartiennent au secteur public ; 5 établissements seulement appartenant au secteur privé ont répondu. 64 bibliothèques ont donné leur date de fondation, la réponse à cette question aurait dû permettre de proportionner le nombre d'ouvrages d'un établissement en fonction de son ancienneté :

- de 1 570 à 1 789 :	6
- de 1 790 à 1 900 :	19
- de 1 901 à 1 945 :	4
- de 1 946 à 1 969 :	19
- de 1 970 à 1 993 :	16

Importance des fonds (68 réponses)

- moins de 10 000 volumes :	10
- 10 000 à 49 999 volumes :	18
- 50 000 à 99 999 volumes :	9
- 100 000 à 199 999 volumes :	9
- 200 000 à 499 999 volumes :	17
- 500 000 à 1 000 000 volumes :	3
- plus d'un million :	2

Le croisement des réponses sur l'ancien-

(2) Le pourcentage des réponses est difficile à évaluer, car pour certaines bibliothèques plusieurs chefs de sections différents ont répondu.

neté et la quantité ne donne rien de significatif car moins de 50% des questionnaires répondent aux deux questions à la fois.

Nature des fonds

62 bibliothèques ont donné des informations sur la nature de leurs fonds. Plusieurs de chacune des classes décimales pouvaient être cochées, le total général dépasse donc 100% : Généralités : 25 ; Philosophie : 16 ; Religions : 12 ; Sciences sociales : 25 ; Langues : 16 Sciences pures : 16 ; Sciences appliquées et techniques : 28 ; Beaux-arts et arts décoratifs : 24 ; Littérature : 16 ; Histoire, géographie : 21. Total : 199.

L'intérêt de ces renseignements était de pouvoir examiner les budgets, le prix moyen des livres entre les sciences humaines, les sciences exactes, et les généralités, et de juger si les fournisseurs de l'une ou l'autre matière étaient plus efficaces les uns que les autres. Les réponses trop lacunaires n'ont pas permis de faire des croisements significatifs.

■ Statistiques et budget d'acquisition

Volumes des acquisitions annuelles

22 bibliothèques ont donné le nombre des volumes acquis en 1992 :

- moins de 1 000 :	8
- de 1 000 à 5 000 :	5
- de 5 000 à 10 000 :	3
- plus de 10 000 :	6

Nombre de volumes achetés en France et budget

Volumes	Nbre
moins de 300	11
400 à 499	8
500 à 799	7
800 à 999	4
999 à 1 999	10
1 999 à 3 999	8
3 999 à 5 999	7
5 999 à 9 999	5
9 999 à 14 999	3
14 999 à 38 600	6
TOTAL	69

Budget	Nbre
moins de 10 000 F	2
de 10 000 F à 60 000 F	8
60 000 F à 100 000 F	7
100 000 F à 200 000 F	7
200 000 F à 400 000 F	9
400 000 F à 600 000 F	8
600 000 F à 1 MF	7
1 MF à 4,2 MF	8
4,2 MF à 12,7 MF	1
TOTAL	57

Les bibliothèques qui ont donné leur chiffre d'acquisitions françaises totalisent 326 651 volumes ; celles qui ont indiqué leur budget totalisent une dépense générale de 10 925 138 F. La moyenne très approximative du prix d'un livre français serait 125,29 F.

Nombre de volumes achetés à l'étranger et budget

Volumes	Nbre
moins de 300	27
400 à 499	7
500 à 799	7
800 à 999	1
1 000 à 1999	1
2 000 à 3 999	3
4 000 à 5 999	2
6 000 à 9 999	0
10 000 à 14 999	1
14 999 à 30 630	1
TOTAL	50

Budget	Nbre
moins de 10 000 F	5
de 10 000 F à 60 000 F	14
60 000 F à 100 000 F	4
100 000 F à 200 000 F	8
200 000 F à 400 000 F	2
400 000 F à 600 000 F	3
600 000 F à 1 MF	4
1 MF à 4,2 MF	2
12,7 MF	1
TOTAL	43

Les bibliothèques qui ont donné leur chiffre d'acquisitions étrangères totalisent 77 386 volumes : celles qui ont donné leur budget totalisent une dépense générale de 20 667 371 F. La moyenne très approximative d'un livre étranger serait de 267,07 F.

Autant que les moyennes soient significatives, une bibliothèque française achèterait chaque année 4 734 volumes français, 1548 volumes étrangers, soit un peu plus de trois fois plus de livres français qu'étrangers. Le budget général moyen des acquisitions serait de 718 000 F et de 481 000 F pour les acquisitions étrangères. Si l'on enlève de ces budgets celui de la Bibliothèque de France, la moyenne des acquisitions françaises tombe à 409 000 F par bibliothèque et à 309 000 F pour les acquisitions étrangères.

Les dons Français et étrangers

Volumes	Fra	Etr
moins de 300	27	17
400 à 499	5	2
499 à 799	7	0
799 à 999	2	3
999 à 1 999	8	2
1 999 à 3 999	3	1
3 999 à 5 999	1	0
5 999 à 6 400	1	0

On notera la faible proportion de livres étrangers donnés aux bibliothèques. Le nombre de réponses concernant l'acquisition des collections françaises et étrangères, des suites (standing orders), des offices (approval plans) et de leur budget étant en dessous de 10%, n'est pas significatif.

Le volume financier des règlements en France et à l'étranger

Volume financier	Fra	Etr
Moins de 10 000 F	1	1
de 10 000 F à 100 000 F	5	12
100 000 F à 200 000 F	7	2
200 000 F à 400 000 F	4	2
400 000 F à 1 MF	7	4
1 MF à 3,5 MF	7	0
3,5 MF à 4 MF et plus	1	1
TOTAL	32	32

■ Fournisseurs

Les questions de cette section visaient la connaissance du taux de satisfaction dans la livraison des commandes. Le nombre des réponses a été si faible qu'il n'est pas exploitable. On peut cependant donner ici le "hit-parade" des meilleurs fournisseurs :

- Coopérative de l'Université club : 121 Bd Saint-Michel, 75005 Paris (cité 13 fois) ;
- Dokumente Verlag : D-7600, Offenburg, Allemagne (cité 12 fois) ;
- Erasmus : P.O. Box 19 140-1000 G.C. Amsterdam, Pays-Bas (cité 7 fois) ;
- Stern Verlag : Friedrichstrass 24-26, 4000, Düsseldorf, Allemagne (cité 7 fois) ;
- John Smith and Sons : 69, Kent Road, Glasgow, Angleterre (cité 6 fois) ;
- Les Jacobins : 33 rue Gambetta, 31000 Toulouse (cité 6 fois) ;
- Sous la lampe : 141, rue de l'Université, 75007 Paris, (cité 5 fois).

Sur 75 bibliothèques ayant répondu, 23 ont passé des marchés. Francine Masson a donné une étude particulière sur ce point du questionnaire dans ce numéro. 27 bibliothèques obtiennent entre 5% et 50% de réduction par le service des éditeurs français et 71 entre 5% et 28% par les libraires. En ce qui concerne les acquisitions étrangères, les remises sont rares ; 5 bibliothèques ont des remises d'éditeurs variant de 5% à 33%, et 36 ont des remises de libraires allant jusqu'à 30%.

■ Règlements des factures

69 bibliothèques effectuent leurs règlements par mandat administratif, 8 par virement postal, 6 par CCP, une seule par chèque bancaire. 45 bibliothèques acquittent leurs factures en devises étrangères, les droits de douane hors CEE sont payés par 26 bibliothèques, 30 règlent une TVA

pour l'étranger. Les commentaires ne font apparaître aucune remarque significative permettant la présentation d'une procédure officielle pour échapper aux diverses taxes.

■ **Etablissement des commandes**

La décision de la commande appartient en grosse majorité au bibliothécaire : 65 réponses sur 80. Les commissions d'achat ne sont citées que dans 14 réponses. Les principaux instruments bibliographiques utilisés pour établir les ordres sont les catalogues d'éditeurs (78 réponses), les revues spécialisées (77 réponses). 39 bibliothèques font également leurs acqui-

sitions à partir des catalogues d'antiquariat. Catalogues électroniques et banques de données sont citées 23 et 12 fois.

Usage des divers logiciels

	OUI	NON
Logiciel intégré	27	50
Logiciel spécifique d'acquisition	27	44
Couplé avec le catalogue	30	27
Relié à la gestion comptable	4	54

Les logiciels les plus utilisés sont SIBIL

(13) et GEAC advance (8), 16 autres logiciels sont cités une ou deux fois.

Les résultats de cette enquête un peu décevants quant au nombre et à la précision des réponses, montre cependant le manque d'homogénéité de nos pratiques professionnelles, le manque d'instruments techniques et statistiques pour décrire et analyser nos résultats. Il semble donc que la section Etude et Recherche ait du pain sur la planche pour nous aider à rationaliser nos services d'acquisition. Un vaste programme de travail est à mettre au point.

Voulez-vous que l'opération soit améliorée et poursuivie ?